

SANTÉ : UNE JOURNÉE DE VACCINATION DE PROXIMITÉ S'EST DÉROULÉE À RIOM-ÈS-MONTAGNES



Dès l'entrée les candidats au vaccin étaient accueillis par les sapeurs-pompiers riomois

Initiée par la municipalité, en lien avec les services de Monsieur le Préfet et le conseil de l'ordre des médecins du Cantal une journée de vaccination contre la Covid-19 était organisée au gymnase municipal de Riom-ès-Montagnes le 16 avril dernier. 208 personnes ont pu y recevoir leur première injection du vaccin Pfizer.

Sur place, l'organisation a été réalisée par les sapeurs-pompiers du centre de secours riomois et leur chef de centre le Lieutenant François Rodde.

Les Docteurs Louis Toty, Pierre Mély, assistés par une équipe d'infirmières pompiers (de Riom, Ydes et Mauriac), de nombreux sapeurs-pompiers riomois et de l'équipe mobile du SDIS 15 ont accueilli, guidé, vacciné et veillé sur les patients du jour.

Cette journée était dédiée aux personnes de plus de 70 ans ou de moins de 70 ans présen-

tant des facteurs de comorbidités et rencontrant des difficultés pour se déplacer aux différents centres de vaccination cantaliens.

“Les personnes vaccinées lors de cette journée étaient en provenance de Riom-ès-Montagnes et de communes voisines, grâce à la mobilisation de leurs élus. “Elles sont attendues le 18 mai, au même lieu et à la même heure de rendez-vous, pour leur seconde injection” explique l'adjointe au maire de Riom-ès-Montagnes qui a assuré les permanences d'inscriptions.

“La journée s'est déroulée de façon très satisfaisante grâce à l'implication en amont des services municipaux pour la mise en place du gymnase, des services administratifs, de la Clinique du Souffle pour le stockage des vaccins dans leurs réfrigérateurs et par l'énorme travail fourni par les sapeurs pompiers volontaires que je tiens à remercier pour leur dévouement” déclarait François Bois-

set, Maire de Riom-ès-Montagnes.

“À de nombreuses reprises j'ai proposé à l'ARS la mise à disposition du gymnase, sans résultat ; finalement, Monsieur le Préfet m'a prévenu qu'une journée était prévue à Riom - ès - Montagnes. Mais comme l'explique le président de l'ordre des médecins, “je ne peux pas donner les vaccins que je n'ai pas”. “Rageant quand nous apprenons dans les médias que des vaccins sont jetés faute de patient” ajoutait François Boisset.

Monsieur le Maire a adressé un courrier à Monsieur le préfet afin de demander l'organisation d'une nouvelle journée. A jour aucune réponse officielle n'a encore été donnée.

Sur place, notons la présence du Capitaine Chabrat, (Mauriac), du Lieutenant-Colonel Cayla (Aurillac) et du Docteur Jean-François Collin, président du conseil de l'ordre des médecins du Cantal, acteur dans l'organisation de cette journée.

APPELS AUX BÉNÉVOLES POUR LES ELECTIONS

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Les deux bureaux de vote seront déplacés au gymnase municipal.

Les personnes volontaires qui souhaiteraient participer aux dépouillements et à la tenue des bureaux de vote des 2 scrutins (4 bureaux de vote) peuvent dès à présent se faire connaître auprès du secrétaire de Mairie afin de s'y faire inscrire. Elles devront être inscrites sur la liste électorale de la commune. La Mairie recherche en priorité des personnes vaccinées ou immunisées, à défaut ayant effectué un test négatif au coronavirus, 48 H avant le scrutin.

Nous comptons sur la mobilisation du plus grand nombre.

Renseignement : 04 71 78 04 82

DON DU SANG



La collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles de Riom-ès-Montagnes le 22 avril dernier au gymnase a vu la venue de 77 donneurs, un chiffre en baisse et en deçà des attentes, au vu des demandes toujours croissantes de sang. Malgré cette baisse, 14 nouveaux donneurs se sont présentés. Une nouveauté, la possibilité de prise de rendez-vous pour diminuer le temps d'attente avait été mise en place et ce dispositif a été retenu par 40 donneurs. Un grand merci est adressé aux donneurs qui ont répondu présent!

Les prochaines collectes se dérouleront également au gymnase municipal afin de garantir le respect des distanciations et auront lieu :

- Mercredi 30 juin : de 10 h à 15 h
- Lundi 30 août : de 14 h à 18 h 30
- Jeudi 4 novembre : de 14 h à 18 h 30

NOÉLIE LOUBEYRE ENGAGÉE DANS LE PROJET OLYMPISME



Noémie Loubeyre au centre, le jour de sa présentation

Noémie LOUBEYRE, élève de 3^{ème} au collège du Sacré-Coeur, présentait au CDI le projet « OLYMPISME » devant une assemblée composée de membres de la presse, de l'équipe pédagogique de l'établissement, de l'association de parents d'élèves et de sa famille.

Marianne Jappé, enseignante d'EPS du collège, avait encouragé ses élèves de 3^{ème} à se présenter pour les sélections et Noémie, qui s'était portée candidate, a été retenue avec 70 jeunes âgés de 16 à 19 ans issus de 24 départements et de 40 disciplines sportives pour faire partie d'un

collectif.

Ce collectif national multi-fédéral initié par l'association « Wrestling around the world » (Lutter autour du monde) en collaboration avec la Direction nationale UNSS a pour objectif de retracer l'histoire des jeux olympiques et ainsi promouvoir l'olympisme grâce à la réalisation d'un film sur 124 ans d'héritage olympique

Parallèlement sera menée une étude historique, économique, sociale et environnementale sur l'organisation d'un évènement comme celui des jeux olympiques.

Ce projet devrait permettre à ces jeunes durant quatre années de découvrir les 43 villes hôtes des Jeux Olympiques depuis 1896, sur les traces de l'héritage laissé par les 31 olympiades en Europe, en Asie, Océanie et Amérique. Ils y réaliseront leur enquête jusqu'aux J.O de Paris en 2024 où ils seront bénévoles.

Ils participeront également à des conférences, des entretiens, assisteront à des projections de films sur

l'olympisme et rencontreront des athlètes étrangers. Tout comme les autres jeunes du collectif, Noémie est d'ores et déjà actrice de son projet, recherchant ses sponsors et présentant le projet Olympisme autour d'elle. Ainsi elle intervenait auprès des élèves de l'école du Sacré-cœur en expliquant aux enfants les origines des jeux olympiques. Un entraînement supplémentaire pour les conférences que chaque membre du collectif aura à animer.

Après sa présentation au CDI qui s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires en vigueur, Noémie a répondu aux questions de ses invités avant d'accepter de poser pour une photographie souvenir. "Merci à Noémie pour nous avoir fait découvrir cette aventure qu'elle s'apprête à vivre avec ses camarades. Nous espérons la revoir très vite au collège pour partager son retour d'expérience. Bonne chance à elle !" exprimait Pascal Aumaître Tartavez directeur du collège du Sacré-Coeur.

SIGNATURE DE LA CONVENTION "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Signature de la convention "Petites Villes de Demain", à la Préfecture du Cantal à Aurillac

Le programme "Petites Villes de Demain" constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales, économiques et

environnementales. Il doit permettre d'accélérer la transformation des petites villes et en faire des territoires dynamiques, respectueux de l'environnement.

Mercredi 7 avril, accueillis par Monsieur le Préfet du Cantal Serge Castel, François Boisset, Maire de Riom-ès-Montagnes, Valérie Cabecas, présidente de la Communauté de Communes du Pays de Gentiane, et Jean Mage, Maire de Condat, ont signé la première convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain conclue dans le Cantal en présence de Didier Achalme, vice-

président du Conseil départemental.

Ce programme permettant de mettre à disposition des moyens, notamment en ingénierie, avec le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission par la communauté de communes, favorisera la réalisation de projets attractifs. Les communes de Riom-ès-Montagnes, Condat et le Pays Gentiane souhaitent se donner les moyens de construire un projet de territoire de qualité impliquant les citoyens dans un projet local, améliorant le cadre de vie et renforçant l'attractivité du territoire.

RGE
QUALIBAT
Votre label de confiance

Dominique ROBERT
3, Place de la Gare
15400 Riom es Montagnes
Téléphone : 06 41 69 29 60

Plomberie Chauffage
Poêles bois et granulés
Pompe à Chaleur
Chaudière fioul

DEZERT Vincent
Menuiserie
Charpente
Couverture
Zinguerie

Montsistrier
15400 Menet
Tel : 07 86 85 58 04
EMAIL : vincent.dezert@me.com

RGE
Eco
artisan

ARNAUD MEGRET TAXI

7J/7 24H/24
Transport malade assis

2 taxis dont un minibus
pour le transport de groupe

5, rue du 19 mars 1962
15400 Riom-ès-Montagnes

Tel : 04 71 40 25 04

SARL Alliance **AMBULANCES**
HAUT-CANTAL

04 71 78 02 51

TAXIS
AMBULANCES
VSL
toutes distances

PERSONNEL DIPLÔMÉ D'ÉTAT
15400 Riom-ès-Montagnes

Pompes Funèbres Delacourt

LE SÉNATEUR BERNARD DELCROS EN VISITE



Accueilli en Mairie, le sénateur Bernard Delcros a échangé avec les élus riomois

Le Sénateur Bernard Delcros accompagné de sa suppléante, Mirielle Leymonie, également conseillère Départementale, de son attaché Parlementaire, Christophe Lizet, était accueilli par François Boisset, Maire de Riom-ès-Montagnes et une dizaine de membres du Conseil municipal le 2 avril dernier dans la salle d'honneur de la Mairie à l'occasion d'une réunion de travail.

Bernard Delcros se disait très heureux d'être à Riom-ès-Montagnes. "Il est important que l'on puisse évoquer les projets et échanger ensemble" déclarait-il avant de détailler certaines opportunités de financement sur d'éventuels projets. François Boisset rappelait les principaux projets en cours de réalisation ou programmés : l'accessibilité de l'aile du collège rétrocedée par le département à la Mairie, la restauration du chevet de l'église Saint-Georges,

le changement des fenêtres de la Mairie, la création de la micro crèche dont la communauté de communes du Pays Gentiane assurera le fonctionnement, la rénovation énergétique du gymnase, la création d'une salle multi-activités, le remplacement du mur d'escalade du gymnase, des travaux de voirie (rue du bois de la tourne), les réseaux d'assainissement collectif, l'aménagement du camping, la restructuration du site de Roussillou.

Le Sénateur évoquait la loi finance 2021 et les opportunités à saisir en termes de financement pour les rénovations énergétiques de bâtiments publics d'une part et pour soutenir l'activité économique d'autre part entrant dans le cadre de deux enveloppes nationales spécifiques à la relance. Il rappelait «son envie d'agir, l'envie d'être utile à son département, aux communes, aux élus, à la ruralité».

OUVERTURE DE L'AGENCE ACCORD IMMOBILIER

Une dynamique économique porte la cité riomoise qui voit régulièrement l'installation de nouveaux commerces ou services. L'agence immobilière Accord Immobilier ouvrira très prochainement ses portes rue du 11 novembre. Rémy Vincent, gérant, à la tête de trois agences cantaliennes créait sa première agence à Aurillac il y a 9 ans, puis la seconde à Mauriac il y a 3 ans. Cette entreprise à taille humaine place le conseil et la transparence au cœur de son métier "Nous avons la volonté d'expliquer à nos clients, vendeurs comme acquéreurs, le fonctionnement réel du marché immobilier cantalien" présente Rémy Vincent.

L'agence riomoise marquera une nouvelle expansion pour l'entreprise cantalienne qui a fait appel aux compétences et savoirs faire de Cédric Dumas, agent immobilier, natif de riom-ès-Montagnes, pour développer cette nouvelle agence axée sur la vente et la transaction de biens immobiliers.

Cédric Dumas, fort d'une expérience de 24 ans dans l'immobilier à Clermont-Ferrand a découvert le goût de ce métier, l'accompagnement et le contact, aux affaires immobilières de la Gendarmerie. Son parcours professionnel l'a également conduit à gérer un vaste patrimoine locatif clermontois, à de la vente de biens sur plans, mais aussi à accompagner les particuliers dans leurs projets de construction de maison individuelle.

Dès à présent il enregistre les demandes des personnes en



Cédric Dumas devant la vitrine de l'agence (en cours de rénovation)

cherche de bien immobilier et démarre ses investigations de maisons, appartements, terrains... et solutions qui pourront correspondre aux clients. Son secteur s'étend sur le Pays Gentiane et au-delà : de Riom-ès-Montagnes au Claux, en passant par Condat, Saint-Bonnet de Condat, Lanobre, Ydes explique l'agent immobilier qui connaît bien ce territoire. Revenir s'installer à Riom-ès-Montagnes était un choix qu'il est heureux d'avoir pu réaliser : "revenir ici était une évidence". Les personnes peuvent d'ores et déjà confier leur bien immobilier en vente à l'agence locale.

"Nous tenons un rôle de conseil et accompagnons nos clients dans tout le processus d'achat / vente" explique Cédric Dumas, "y compris dans la réalisation des compromis de vente." Il s'agit là d'un service supplémentaire qui apporte un gain de temps pour acheteur et vendeur.

Le site accordimmobilier15 recense l'ensemble des biens proposés par les 3 agences cantaliennes.

**Accord Immobilier,
8 rue du 11 novembre
15400 Riom-ès-Montagnes
Cédric Dumas : 06 68 91 79 61**

LIBRAIRIE PRESSE
PAPETERIE
CHAUMEIL

14 Place Charles de Gaulle
15400 Riom ès Montagnes
04 71 78 01 27

librairie.chaumeil@orange.fr



**Jeux de grattage ILLIKO.
NOUVEAU : Jeux de tirage
(LOTO, etc....) !!!**



Librairie Presse Chaumeil



**VILLAGE VACANCES
LAC DES ESTIVES**

**LOCATION DE SALLES
DE 70M² ET 180M²**

Accueil de groupes de 20 à 130 pers.
Location gîtes et chalets

VILLAGE VACANCES LAC DES ESTIVES
Le Lac - 15190 MONTGRELEIX -
04.71.78.84.65 - www.lac-estives.com

**CHRISTOPHE
INFORMATIQUE**

Dépannage Maintenance Installation

Christophe MONARD
13 avenue de la République
15400 RIOM-ès-MONTAGNES

06 69 10 03 72 / 04 71 40 48 47

aCCa Expertises

Pour vendre, louer, ou être conseillé

FERRARI Nicolas

Diagnostiqueur Certifié Bureau Veritas

Amiante - Plomb - DPE - Gaz - Electricité -
Loi Carrez - Loi Boutin - ESRIS - Mise en
copropriété



06.08.35.03.22 / 04.71.78.08.25

www.diag15.fr - accdiag15@gmail.com



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL (PARTIE I)

Le Conseil Municipal se réunissait en séance publique le 8 avril avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget primitif pour l'exercice 2021.

Décisions financières : Budget Général

À la majorité absolue avec 5 abstentions et 17 voix pour, le Conseil Municipal a adopté le budget général de la commune 2021, qui s'équilibre comme suit : 3 579 882,46 € en section de fonctionnement et 3 320 762,68 en section d'investissement.

Parmi les principales opérations, notons l'aménagement de l'aile du collège Georges Bataille (démolition du préfabriqué et accès), la rénovation du chevet de l'Église, les travaux de réalisation de la micro-crèche, la rénovation énergétique et l'accessibilité du gymnase, l'acquisition d'un tracteur et d'une épareuse, la rénovation du mur d'escalade, le changement d'une aire de jeu au Coudert, l'achat de matériel informatique pour l'école numérique.

L'ensemble des autres délibérations ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Budget annexe du service assainissement

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2021 pour le service d'assainissement collectif de la commune qui s'équilibre en section d'exploitation à 134 913 € et en section d'investissement à 1 935 731,29 €. La principale opération concernera la deuxième tranche de travaux des réseaux d'assainissement collectif.

Fiscalité

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes ont été invitées à voter le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties incluant l'ancienne part du Département. Taxe foncière (bâti) : 49,19 % (part communale et ancienne part départementale). Taxe foncière (non bâti) : 112,70%.

Ce changement de taux n'impactera pas le montant de l'impôt foncier des particuliers.

Subventions

À l'unanimité des membres présents, les représentants des associations ne

pouvant prendre part au vote, le Conseil Municipal a autorisé l'octroi de subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux associations, réparations comme suit :

- Associations sportives : 27790 €
- Associations culturelles et d'animation : 45 230
- Associations humanitaires et sociales : 9200 €
- Associations à vocation économique : 6850 €

École du Sacré-Coeur :

Le Conseil a adopté l'aide financière, pour l'exercice 2021 accordée à l'école du Sacré-Coeur au titre de la prise en charge des dépenses de fonctionnement en faveur des élèves domiciliés sur le territoire de la commune soit une aide financière totale de 34650 € pour 33 élèves.

Forfait communal des écoles

Les élus ont adopté le coût moyen 2020/2021 par élève servant de base de calcul à la participation des communes en 2021 et fixé la participation 2020/2021 de chaque commune à 50% du forfait communal.

Exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants

Au regard de la crise sanitaire du COVID-19 ayant eu pour effet d'empêcher l'activité de la plupart des commerçants et entraîné une importante perte du chiffre d'affaires, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer les commerçants du paiement de la redevance d'occupation du domaine public.

Modification des régies

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) propose de rationaliser les régies communales pour faciliter la gestion des paiements et encaissements. Le Conseil Municipal a décidé de fusionner les régies "Journal Le Pays" et produits publicitaires ensemble, ainsi que les régies pont-bascule, borne multiservices pour camping-car, aire de lavage du Foirail et chapiteaux en une seule nouvelle régie. Les élus ont décidé de modifier le prix de revente des jetons pour la borne camping-car à 3 €.

Création d'un budget annexe pour le lotissement de Saussac

Suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2017 pour l'extension et l'aménagement du lotissement de Saussac, Monsieur le Maire a exposé que la parcelle pressentie pour le projet représente 25 470 m² en entrée de ville en arrivant par la route de Collandres (D63). Ce projet permettrait de créer des lots compris entre 600 et 1000 m² en deux phases d'aménagement. Afin de poursuivre l'étude de conception et le recrutement du maître d'œuvre le Conseil Municipal a décidé de procéder à la création d'un budget annexe.

Aménagement d'une route forestière - forêt d'Algères

Le Conseil Municipal, par délibération en date du 14/12/17 s'était prononcé favorablement pour participer au projet d'aménagement d'une route forestière d'environ 1,7 kms ainsi que de trois places de service entre le village de Journiac et le lac de Mont de Bélier. Les élus ont donné leur accord à la participation de la commune au financement de ce projet à hauteur de 12 930,91 € H.T.

CESSIONS / AQUISITIONS / LOCATIONS

Cession parcelle cadastrale D 291
Le Conseil Municipal a autorisé la cession de la parcelle D 291 sise au lieu-dit "Le Jarry" d'une superficie de 658 m² en faveur de Monsieur Dominique JULIEN.

Cession de biens de section - Rignac et la Taphanel

Les élus ont approuvé le projet de déclassement de deux parcelles de biens sectionnaires cadastrée Section E80, figurants au compte des « Habitants de Rignac » et donné un accord de principe à la cession de ces terrains en faveur de Mme Véronique HYBORD. Ainsi que de la parcelle de bien sectionnaire cadastrée Section G 1058, figurant au compte des « Habitants de La Taphanel » et donné un accord de principe à la cession de ces terrains en faveur de Mme Monique ROQUES-MARMEYS et de M. Moins, qui seront en charge de faire réaliser le document d'arpentage.

Le Conseil Municipal a adopté la liste des électeurs de la section de « Rignac » et de « La Taphanel » dressée conformément aux dispositions de l'article L.2411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et décidé de procéder à la convocation des électeurs afin qu'ils fassent connaître leur avis sur ce projet de cession.

Cession parcelles section AK n° 81, 82, 240.

Le Conseil Municipal a donné son accord à la cession en faveur de Mme Marie ANDRIEU et M. Hervé DHE-TINE – 2, allée des Violettes à 15400 RIOM ES MONTAGNES des parcelles cadastrées Section AK n° 81, AK n° 82 et AK n° 240, sises Rue du Bois de la Tourne, d'une superficie respective de 428 m², 425m² et 787 m².

Service d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif présenté par la société VEOLIA, délégataire.

Impression du journal "Le Pays"

L'impression du bulletin municipal « LE PAYS de RIOM ES MONTAGNES » se fait par le biais d'un prestataire. À ce titre, il a été procédé à une consultation des imprimeries pour l'impression et le façonnage de ce journal. Le Conseil Municipal, a décidé de confier la mission d'impression et de façonnage du journal LE PAYS, à l'imprimerie Champagnac (15000 Aurillac) ayant proposé l'offre la mieux-disante, à compter du 1er Juin 2021 et pour une période de deux ans. Il a également décidé de retenir la proposition d'impression des journaux en couleurs.

Centre aquarécricatif

Le Conseil a décidé, en raison des conditions sanitaires, de fixer la date d'ouverture du centre aquarécricatif municipal au 7 juillet 2021 et sa fermeture au 31 août 2021. Il a donné son accord au recrutement du personnel disposant de la qualification exigée afin d'assurer la surveillance et l'animation de cet équipement.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (PARTIE 2)

Avenant au contrat de la SASU EMAE, gestionnaire du Camping le Sedour

Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, le délégataire va subir un important préjudice financier en raison de la crise sanitaire du COVID-19. Afin de garantir la pérennité de la Délégation de Service Public en cours, le conseil municipal a donné son accord à l'exonération pour le premier semestre 2021 pour la SASU EMAE du paiement de la redevance due dans le cadre de la délégation du service public de la gestion et de l'exploitation des hébergements du Sedour et des logements locatifs de la Place du Monument.

Plan de Relance continuité pédagogique appel à projet pour socle numérique

La Commune de Riom-ès-Montagnes a répondu à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du Plan de Relance – continuité pédagogique, mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les élus ont approuvé le montant des dépenses pour le numérique à l'école élémentaire G. Pompidou estimé à 21 461,79 € TTC (comprenant l'achat de PC

portables, vidéoprojecteur, réseau) et ont sollicité une subvention d'un montant de 12 507 €.

Mise à disposition d'un bureau avec la direction générale des finances publiques

À la suite de la fermeture de la Trésorerie de Riom-ès-Montagnes au 31 décembre 2020, la municipalité a donné son accord pour la mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la mairie à compter de février 2021 pour deux agents travaillant à distance.

Mise à disposition de locaux au SIRBA et à l'association Festi'Bleu

À la suite de la fermeture de la Trésorerie de Riom-ès-Montagnes la commune a décidé de mettre à disposition du Syndicat Intercommunal du Bleu d'Auvergne et de l'association festi'Bleu, occupant des bureaux en mairie, les locaux de l'ancien Trésor Public, rue des écoles. Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer la convention de mise à disposition du local.

Convention d'adhésion Petite Ville de Demain

Les Communes de Riom-ès-Montagnes et Condat ont été retenues dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le programme Petites Villes de Demain qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre. Les élus ont autorisé le Maire à signer la convention d'adhésion Petites Villes de Demain avec la Commune de Condat, la Communauté de Communes du Pays Gentiane et la Préfecture du Cantal.

Rénovation du mur d'escalade

Suite à des vérifications techniques, le Mur d'Escalade du gymnase municipal n'est plus aux normes et son accès a dû être fermé. La commune a sollicité l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SARL MurMur Nature pour la réalisation d'un cahier des charges et des demandes de devis pour les entreprises spécialisées. Le budget prévisionnel du démontage du mur actuel et remontage d'un nouveau

mur est estimé à environ 62 000 € TTC. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à analyser les devis pour le nouveau mur d'escalade et à solliciter les demandes de subventions.

Personnel saisonnier

Les élus ont autorisé le recrutement de 2 personnes pour renforcer l'effectif des services techniques municipaux, du 1er au 31 juillet et de 2 autres personnes du 1er au 27 août en qualité d'agents non titulaires à temps complet. Ils ont autorisé également le recrutement d'une personne pour compléter l'effectif des services techniques municipaux du 2 juin au 28 août en qualité d'agent non titulaire à temps non-complet.

Élection d'un délégué à la radio Bort Artense

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, un délégué et un suppléant ont été désignés pour représenter la Commune lors de l'assemblée générale de la RADIO BORT ARTENSE : Élodie JUILLARD, titulaire, Laurence BOUE, suppléante.

LES ACTIONS SE MULTIPLIENT AUTOUR DES RESTOS DU COEUR



Les bénévoles en place dans un supermarché pour la collecte des restos du Cœur

Les actions qui gravitent autour des Restos du Cœur sont nombreuses.

Dernière en date, l'opération "bol de riz" organisée par le groupe scolaire du Sacré-cœur. Cette initiative a permis de remettre un chèque de 245 € à Françoise Galeyrand, responsable de l'antenne de Ydes et du point accueil de Riom-ès-Montagnes. Cette opération est organisée partout en France dans les établissements catholiques à l'occa-

sion du Carême, chacun d'entre eux choisissant une association bénéficiaire. Les bénéfices réalisés lors de ce repas proposé à la cantine composé de riz et d'une compote maison ont été reversés aux Restos du Cœur. "Les élèves avaient été sensibilisés aux actions d'aide qui peuvent être apportées à des personnes qui se trouvent dans le besoin. Il n'y a pas d'âge pour être solidaire" expliquait Mme Dallaine, di-

rectrice de l'école du Sacré-Coeur.

Par ailleurs, une collecte interne de denrées non périssables a été organisée au sein de la société fromagère de Riom-ès-Montagnes. Durant deux semaines le personnel a déposé divers produits alimentaires et d'hygiène permettant de faire don de 23 kg au profit de l'association. Rappelons que la société fromagère de Riom-ès-Montagnes est partenaire depuis un an et fournit régulièrement des palettes de petits bleus redistribués aux bénéficiaires.

Enfin, les 5 et 6 mars était organisée la collecte annuelle des restos du Cœur, recevant un accueil chaleureux à Riom-ès-Montagnes et à Trizac. Cette année à nouveau, les habitants du Pays Gentiane ont fait preuve de générosité et de solidarité et les bénévoles étaient nombreux pour se relayer au sein des supermarchés rimois ; le Petit Casino et l'épicerie de Trizac ont assuré seuls la promotion de la collecte. Avec 1546 kg enregistrés et 95 € de don, cette collecte a dépassé celles des années antérieures. Riz,

pâtes, conserves, bonbons, produits d'hygiène de qualité ont généreusement été offerts aux Restos du Cœur lors de ce week-end. Pour acheminer ces marchandises au centre de Ydes, où elles seront stockées avant d'être redistribuées, 6 secouristes de l'antenne rimoise de la protection civile, ainsi que le président départemental, s'étaient portés volontaires pour charger l'utilitaire, mis à disposition chaque année généreusement par Denis Duval (garage Citroën) et assurer le transport des marchandises. Françoise Galeyrand, responsable du centre de Ydes adressait ses remerciements à tous, donateurs et bénévoles.

La campagne d'hiver s'achevait en mars mais une inter-campagne, dite campagne d'été (d'avril à novembre) est proposée par le centre de Ydes soit sur place soit au point accueil de Riom-ès-Montagnes. Pour toutes inscriptions et ou renseignements : Françoise Galeyrand 06 83 36 38 13 ou Catherine Dufлот Falgère (Riom-ès-Montagnes) : 06 28 23 38 33.

PAROISSE SAINT LUC

- Samedi 8 mai : 10h30 : Chapelet suivi de la messe à la Font Sainte
- Dimanche 9 mai : 11h : Messe à Marcenat et à Riom-ès-Montagnes
- Jeudi 13 mai : Fête de l'Ascension, 11h : Messe unique à Riom-ès-Montagnes
- Samedi 15 mai : 10h : Chapelet suivi de la messe à la Font Sainte
- Dimanche 16 mai : 11h : Messe à Saint Hippolyte et à Riom-ès-Montagnes
- Samedi 22 mai : 10h30 : Chapelet suivi de la messe à la Font Sainte
- Dimanche 23 mai Pentecôte : 11h : Messe unique à Riom-ès-Montagnes.
- Samedi 29 mai : 10h30 : Chapelet suivi de la messe à la Font Sainte.
- Dimanche 30 mai Sainte Trinité 11h : Messe à Condat, 11h : Messe à Riom-ès-Montagnes.
- Lundi 31 mai : 10h30 : Fête de la Visitation, Clôture du mois marial à la Font Sainte.

ÉTAT - CIVIL

NAISSANCE :

Le 01 avril 2021 de Louise POU GALAN dont les parents sont domiciliés à Riom-ès-Montagnes

DÉCÈS

Le 01 avril 2021 à Riom-ès-Montagnes de Monsieur DANJOY Edouard, 72 ans, retraité, domicilié 22, Place du Monument à Riom-ès-Montagnes.

Le 08 avril 2021 à MAURIAC de Madame RISPAL Marie, Rose (née ROUCHY) 89 ans, domiciliée à La Coustie à Riom-ès-Montagnes.

Le 08 avril 2021 à Riom-ès-Montagnes de Monsieur ROMAIN Pierre, 81 ans, retraité, domicilié Cité de la Sagne à Riom-ès-Montagnes.

Le 11 avril 2021 à Saignes de Monsieur DELCHER Roger, 92 ans, retraité, domicilié 2 Rue des Gentianes à Saignes.

Le 20 avril 2021 à Yzeure de Monsieur REFOUVELET Guy 83 ans, retraité, domicilié 16 rue du Lieutenant Basset à Riom-ès-Montagnes.

Le 26 avril 2021 à Riom-ès-Montagnes de Madame PLANTECOSTE Marie, Madeleine (née ADAM) 90 ans, domiciliée à la Maison de Retraite de Riom-ès-Montagnes.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

- Du 8 au 14 mai : pharmacie PIGNOL
- Du 15 au 21 mai : pharmacie COURTES
- Du 22 au 28 mai : pharmacie COURTES
- Du 29 mai au 4 juin : pharmacie PIGNOL

TÉLÉPHONE DES MÉDECINS :
04 71 78 00 14

UN MAGASIN ET UN SHOWROOM POUR LA SARL DAVID DELPEUCH



Créée en février 2018, l'entreprise David Delpeuch est spécialisée dans les chantiers de plâtrerie, peinture, isolation, pose de sol et de plafond suspendu. Elle a désormais pignon sur rue et accueillera prochainement clients et particuliers dans son espace magasin et exposition.

En juillet 2020 la SARL a fait l'acquisition d'un bâtiment situé 17, avenue de Collandres permettant de bénéficier de locaux plus fonctionnels pour le stockage du matériel, d'un espace de travail pour la partie administrative mais aussi de vestiaires et d'une salle à manger pour le personnel dont l'équipe se compose de 5 personnes.

Ces nouveaux locaux permettront aussi à l'entreprise d'ouvrir lorsque la situation sanitaire et les consignes gouvernementales le per-

mettront, un espace magasin à destination des particuliers souhaitant acheter le nécessaire pour réaliser un chantier par leurs soins. Cet espace, qui fait aussi office de showroom, est ouvert aux clients de l'entreprise pour leurs choix de matériaux.

Grâce à l'entreprise, Ferrières leur fournisseur, l'espace est aménagé d'un vaste nuancier, sur un mur entier, de peintures, d'une dizaine de collections de papiers peints à découvrir, de lames de sol PVC ou bois en exposition, toile de verre, rouleaux, pinces, enduits... Les produits vendus en magasin sont les mêmes que ceux utilisés par la SARL. "L'entreprise Ferrières nous a aidés, fait confiance et a contribué à la création et à l'aménagement de cet espace magasin" confie Sandrine Delpeuch, responsable de la vente aux particuliers et de la

partie administrative. Sur place, les clients bénéficieront de conseils personnalisés, et de la commande en 24 h de certaines peintures, fournis par le magasin Ferrières d'Aurillac qui dispose d'une machine à teinter. "Nous avons fait le choix de proposer des produits de qualité" ajoute Sandrine Delpeuch, qui a également suivi différentes formations à Aurillac auprès de leur fournisseur. Du matériel de professionnels en vente pour tous. La SARL a aussi fait le choix de produits écolabels plus respectueux de l'environnement et moins polluant. Un petit espace est aussi dédié aux produits adaptés à la saison, tel qu'un anti-mousse pour le printemps. L'entreprise a récemment fait l'acquisition d'une aérogommeuse qui permet de redonner une nouvelle jeunesse à différents matériaux : bois et fer. Elle s'utilise aussi bien en intérieur pour des escaliers par exemple qu'en extérieur pour le nettoyage de volets.

SARL David Delpeuch :
17, avenue de Collandres
15400 Riom-ès-Montagnes
Tel : 04 71 68 43 89

delpeuch.david@orange.fr
Facebook : SARL David Delpeuch
Espace vente ouvert : du lundi au
vendredi 9h à 12h / 14h à 18h.
Possibilité de RDV en dehors
des horaires.

RÉGINE À DOMICILE

COIFFEUSE

CONTACT : 06 32 80 96 12

Art & Fenêtres À PARTIR DU 1^{ER} JUIN

-20%

sur les 1000 PREMIÈRES COMMANDES

Ets GATINIOL

- > Menuiseries PVC - ALU - BOIS
- > Fermetures (volets, persiennes, portes de garage, portails, clôtures...)
- > Vitrages
- > Stores intérieurs et extérieurs
- > plafonds tendus
- > Traitement de charpente

7, avenue de la République - 15400 RIOM-ES-MONTAGNES

Tel : 04 71 40 82 09 <http://gatinol.artetfenetres.com>

TAXI BLANC

à votre service

5 taxis conventionnés assurance maladie

Véhicule adapté pour fauteuil roulant

04 71 40 27 97

06 63 39 53 72

Communes de rattachement
Vebret, Antignac,
St Etienne de Chomeil

ARRIVÉE DE CD ET DVD À LA BIBLIOTHÈQUE



La Bibliothèque municipale, pour les mettre à la disposition de ses lecteurs, emprunte CD et DVD à Médiathèque départementale. Ce fonds est renouvelé régulièrement et se compose d'environ 400 CD et 310 DVD. Tous les

genres y sont représentés : aventure, comédie, drame, policier, films enfants et documentaires pour les DVD, chanson française, musiques du monde, jazz, rock, classique, CD enfants, livres audio pour les CD. Il est

possible de consulter le catalogue de la Bibliothèque pour rechercher CD et DVD (ainsi que livres et jeux)

<https://mediatheque-riom-es-montagnes.c3rb.org/>

D'autre part chaque personne inscrite à la Bibliothèque peut réserver CD et DVD directement sur le site de la Médiathèque départementale en suivant ce lien : <https://culture.cantal.fr/mediatheque/offre-culturelle>

N'hésitez pas, toute personne même non inscrite à la Bibliothèque peut y entrer.

Renseignements:

04 71 78 14 36 ou

biblioth.riom.mgnes@wanadoo.fr

	<p>Domaine de NATURESSIME Gites - Cabanes - SPA à Cheylade</p> <p>Cabanes dans les arbres SPA privatif sur la terrasse Panier repas Possibilité de bons cadeaux</p>	
Infos - réservations : Tél. 06 24 43 23 11		www.naturessime.fr

MÉCANICIEN RÉPARATEUR AUTO À DOMICILE

ACHÉTEZ VOS PIÈCES JE VOUS LES CHANGE !

STÉPHANE LARIVIÈRE - ENSALERS - 15400 MENET

TEL : 06 33 43 03 83

Prés, Plaquettes, Vidange à domicile

Agence Immobilière la Vache Rouge

TRANSACTIONS DE TOUT BÂTIMENT DE CARACTÈRE

Depuis 2008

16, ROUTE DE RIOM-ÈS-MONTAGNES 15400 TRIZAC

www.agencedelavacherouge.com

06 61 50 61 51

agencedelavacherouge@orange.fr

PRO & Cie CHAUMEIL ÉLECTROMÉNAGER

ÉLECTROMÉNAGER
IMAGE - SON - PETIT MÉNAGER
ANTENNES - PARABOLES - LITERIE
SAV MULTI-MARQUES - ALARMES

CHAUMEIL ELECTROMÉNAGER

4, AVENUE FERNAND BRUN 15400 RIOM-ÈS-MONTAGNES

04 71 68 76 09 - chaumeilfreres@gmail.com

OUVERT
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h30 à 18h30

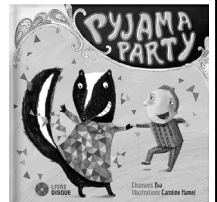
BIBLIOTHEQUE

A ÉCOUTER PAR LES PETITES OREILLES

Les enfants même petits aiment écouter, la curiosité les guide. Alors il existe une offre de CD très diversifiée qui s'adressent particulièrement à eux, que ce soit pour se forger une culture musicale, pour découvrir les chansons traditionnelles, pour faire des rondes ou danser ou encore pour écouter des histoires. Voici quatre propositions, quatre CD sélectionnées sur les rayons de la Bibliothèque municipale de Riom-ès-Montagnes :

- PYJAMA PARTY / BIA ; CAROLINE HAMEL. - LA MONTAGNE SECRÈTE.

Voilà ce que pourrait être la playlist d'une prochaine pyjama party. La belle voix de la chanteuse Bia donnera de l'entrain à la soirée, modulera les rythmes, avec des chansons dont les héros sont des enfants ou des amis des enfants, tels qu'une renarde, un raton laveur ou des hiboux. Le CD inclut onze enregistrements sonores pour une durée d'environ 35 minutes, ainsi qu'un fichier imprimable des paroles et des illustrations.



- JAZZ ACCORDÉONS À LA RÉCRÉ / MARC BERTHOUMIEUX, LUDOVIC BEIER, AVEC LA PARTICIPATION DE SANSEVERINO. - EVEIL ET DÉCOUVERTES. - (TROIS P'TITS CHATS).

Toutes les familles s'enthousiasmeront à l'écoute des chansons traditionnelles révisées par le jazz avec guitare et accordéon. Un livret d'accompagnement rappelle les paroles des chansons, telles Alouette, A la claire fontaine, La mère Michel etc. Une belle réussite, à écouter, réécouter et pour le plaisir de chanter à nouveau ces classiques.



- PETIT CHAT PERDU / NATACHA ; ILLUSTRATRICE ALBERTINE DELETAÏLE. - FLAMMARION. - (CLASSIQUES DU PÈRE CASTOR).

Il s'agit d'un audio-livre d'un des titres classiques du Père Castor. Les enfants écoutent l'histoire lue par Caroline Rivière et Félix Le Bars et la suivent visuellement au fil des pages. Ce petit chat a faim, le chien lui propose un os, le canard de la pâtée, le coq du grain, mais non, le petit chat veut du lait. Comment faire pour l'aider ?



- LES JEUX CHANTÉS / ANNE-MARIE GROSSER. - FORMULETTE PRODUCTION.

Il écrivait, il dessinait et il photographait. Dans ce livre-CD, pas moins de 63 jeux-chantés qui donneront aux enfants un important répertoire de chansons, de rondes et jeux basés sur des musiques variées. Cet ensemble intéressera aussi bien les familles que les enseignants ou animateurs. Les parents découvriront le plaisir de transmettre à leurs enfants ou petits-enfants ce qui avait été leurs premières découvertes musicales. De Passez pompons à Rondin, picotin en passant par La polka des lapins.



Bibliothèque municipale 2, Avenue Mgr Martrou
15400 Riom-ès-Montagnes 04 71 78 14 36
Biblioth.riom.mgnes@wanadoo.fr

PROTECTION CIVILE, UNE ANNÉE 2020 ASSEZ CALME



L'antenne riomoise de la Protection Civile a vécu une année 2020 particulièrement calme, avec une campagne de dépistage organisée avant les fêtes de fin d'année. Huit béné-

seulement une dizaine de postes effectués, en raison des nombreuses annulations de manifestations liées à la crise Covid. Malgré cela les équipes ont été très investies au mois de décembre lors de la cam-

pagne de dépistage organisée avant les fêtes de fin d'année. Huit béné-

voles riomois ont été engagés sur le département (Aurillac, Mauriac, Allanche, Marcenat ...).

L'antenne riomoise compte 18 secouristes bénévoles dont 8 femmes et une moyenne d'âge relativement jeune d'environ 35 ans, Lisa 17 ans et Rémy 68 ans sont respectivement les plus jeunes et âgés de l'effectif. L'antenne locale dispose, pour mener à bien ses missions et interventions, d'une ambulance et d'un 4X4 mais aussi d'un garage au sein des services techniques municipaux mis à disposition par la municipalité.

Plusieurs formations ont été mises en place pour les bénévoles durant l'année, notamment PSE1, PSE2

et Covid.

Les finances sont saines et sont alimentées par les postes effectués au cours de l'année ainsi les subventions versées par différentes communes du Pays Gentiane.

Le bureau de l'association se compose de Céline Vinas à la présidence, Sébastien Parent, trésorier, Arnaud Boissière secrétaire, et Jean-Marie Blanc président d'honneur.

Pour l'année 2021, l'antenne riomoise de la protection civile pourrait être sollicitée sur différentes manifestations : courses, trails, fêtes, toujours en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et du maintien des festivités et événements sportifs.

RÉGLEMENTATION ECOBUAGE

L'écobuage est une pratique réglementée dans le département du Cantal. Elle est autorisée sous certaines conditions durant deux périodes : du 1er janvier au 30 avril et du 15 juin au 15 septembre. En dehors de ces périodes, la pratique de l'écobuage est interdite.

Période du 1er janvier au 30 avril : sur l'ensemble du territoire départemental, il est interdit à toute personne de procéder à un écobuage ou à une incinération de végétaux sur pied sans autorisation. Tout propriétaire ou ayant-droit désirant obtenir cette autorisation doit déposer à la mairie du lieu de situation des terrains concernés, et au moins 15 jours à l'avance, une déclaration sur le formulaire disponible en mairie ou sur le site de la préfecture du Cantal. Lorsque le demandeur dispose de l'autorisation, il doit par ailleurs prévenir 48 heures à l'avance le maire du jour de début de chaque opération d'écobuage ou d'incinération de végétaux sur pied. Il doit en outre prévenir, deux à quatre heures à l'avance, le service départemental d'incendie et de secours de l'heure exacte du début des opérations. Téléphone 18 ou 112.

Du 15 juin au 15 septembre : Il est interdit à toute personne d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations. Durant cette période, il est en outre interdit de procéder à un écobuage ou à l'incinération de végétaux sur pied à moins de 400 mètres des bois, forêts, landes et plantations. Ces interdictions ne s'appliquent pas aux habitations et à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines, sous réserve que toute disposition soit prise pour éviter toute propagation, accidentelle ou non, du feu. Une dérogation individuelle pourra être accordée, sur demande du propriétaire ou de son ayant-droit, par le préfet après avis du maire, du directeur départemental des territoires, du directeur du service départemental d'incendie et de secours et, le cas échéant, du représentant de l'office national des forêts à Aurillac.

La demande doit être établie au moins 15 jours à l'avance, sur le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la direction départementale des territoires. La dérogation fixe les conditions particulières à respecter. Elle n'est valable qu'avec l'accord oral du service départemental d'incendie et de secours donné deux à quatre heures à l'avance sur appel téléphonique du demandeur aux numéros figurant sur le formulaire de déclaration en vigueur. Téléphone : N° 18 ou 112. En cas de refus, le SDIS avertit sans délai le maire de la commune concernée et la gendarmerie (ou la police nationale en zone police nationale) de sa décision. Au-delà de 15 jours après le dépôt de la demande, l'absence de réponse du préfet vaut refus.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES POUR LA BOULANGERIE "AU FIN GOURMET"



Audrey Peuvergne et Sébastien Juillard

Sébastien Juillard et Audrey Peuvergne rouvraient lundi 26 avril la boulangerie "Au Fin Gourmet", 6 rue du Capitaine Chevalier, après 40 années passées entre les mains expertes de M et Mme Valarcher partis pour une retraite bien méritée.

Pour Sébastien Juillard, riomois, fils et petit-fils de boulanger, l'histoire familiale se perpétue ; lui-même né le jour de la Saint Honoré (saint patron des boulangers). Après un CAP boulangerie, il a exercé durant 8 ans

au sein de la boulangerie familiale riomoise avant de s'occuper de ses enfants puis de travailler dans un autre secteur. Avec sa compagne, Audrey Peuvergne, qui a assuré durant 12 années les missions d'assistante technique au sein de la fédération ADMR, sur le secteur de Riom, ils nourrissent depuis près de 7 ans le rêve d'ouvrir leur propre boulangerie ensemble et ont saisi leur chance. M et Mme Valarcher les ont accompagné dans la transition et transmis leurs valeurs et recettes

un mois durant. "Nous souhaitons conserver l'esprit de cette établissement, la boulangerie, pâtisseries et ses recettes phares telles que le pâte aux pommes, la partie plats à emporter, le salon de thé et les glaces artisanales l'été. Les croquants et cornets resteront aussi avec le label "Parc des volcans d'Auvergne" en cours de renouvellement" expliquent les nouveaux patrons.

Sébastien, au fournil, et passionné par son métier, apporte déjà sa touche personnelle en réalisant de nouvelles recettes de pains spéciaux. Audrey assure la partie vente avec Tatiana recrutée en tant que vendeuse. Ils recherchent et recrutent un(e) boulanger(e) - pâtissier(e) pour compléter leur effectif.

La boulangerie "Au Fin Gourmet" est ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 6h30 à 19h, le dimanche de 6h30 à 12h. Fermeture le jeudi. Tel : 04 71 78 02 52



Riom Contrôle Technique Automobile

Guillaume MALBEC

ZI du Sedour - 15400 RIOM ES MONTAGNES

04 71 78 06 00

La prochaine édition du Pays de Riom-ès-Montagnes paraîtra le vendredi 4 juin 2021

Le Pays de Riom-ès-Montagnes

Édité par la commune de

Directeur de la publication

François BOISSET

Rédaction, mise en page

Béatrice GOULMY - ALEX

Impression

Imprimerie Champagnac

